

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2576(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dispositions relatives aux instruments financiers, aux options simplifiées en matière de coûts, à la piste d'audit, à la portée et au contenu des audits des opérations et à la méthode à utiliser pour la sélection de l'échantillon d'opérations, ainsi que l'annexe III	
Complétant 2011/0276(COD)	
Sujet	
3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)	
3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)	
4.10.15 Fonds social européen (FSE), Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)	
4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes	
4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC)	
4.70.07 Fonds européen de développement régional (FEDER)	

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2576(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	REGI/8/15527